

Séance du 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Lauwin-Planque, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Fabien POIRET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART,

Excusés ayant donné pouvoir : Xavier HALUT pouvoir à Florence THULLIER, Bernard BARELLE pouvoir à François BONTE, Catherine MILCENT VION pouvoir à Louis BENOIST.

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présent : Vincent JAKOBOWSKI,

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2023
2. Acquisition d'une parcelle A n°501p appartenant à M. Jean-Pierre DATHIS, Chemin d'en Haut
3. Acquisition de 26 garages rue Marie Curie appartenant aux Consorts PROBOLA
4. Subvention à la nouvelle association « Bonne Humeur et Détente »
5. Subvention à l'association « L'Atelier des couleurs »
6. Mise en place du « coup de pouce » achat de vélos,
7. Jury d'Assises 2024
8. Tribune libre « groupe vigilance municipale »,
9. Tarifs sorties familiales
10. Décisions directes.
11. Questions diverses.

1 - Adoption du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2023 :

*Mme LE MAIRE : Je rappelle que nous avons 5 abstentions : Christian Poirer, Fabien Poirer, Dominique Lagana, Fabrice Deron, Florence Thullier.
Neuf pour, zéro contre.*

ADOPTE

2 - Acquisition d'une parcelle A n° 501p appartenant à M. Jean-Pierre DATHIS, Chemin d'en Haut

*Mme LE MAIRE : Vous avez le plan, ce n'est pas quelque chose de nouveau. Nous sommes parvenus à un accord avec Monsieur Jean-Pierre DATHIS, chemin d'en haut pour l'acquisition de la parcelle A n°501p d'une parcelle de 66 m² au prix de 3 500 €, hors frais de notaire.
Deux terrains voisins nous appartiennent déjà, cet achat permettra d'établir une meilleure jonction entre eux.*

Le montant est prévu au budget : article 2111 – opération 1006.

Je vous propose d'approuver cette acquisition et de m'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3 – Acquisition de 26 garages rue Marie Curie appartenant aux consorts PROBOLA

Mme LE MAIRE : Le 22 mars, nous avons préempté l'immeuble situé 86 rue Marie Curie, composé d'un ensemble de 26 garages et appartenant aux consorts PROBOLA.

Nous sommes parvenus à un accord avec les consorts PROBOLA pour une acquisition au prix de 130 000 €, hors frais de notaire, sous condition que les garages soient libérés des locataires et vides de toute occupation.

Cette préemption s'inscrit dans le programme d'amélioration du cadre de vie, à proximité directe de la trame verte et bleue de Douaisis Agglo.

Le montant est prévu au budget : article 2115 – opération 1006 – achat immobilier.

Je vous propose d'approuver cette acquisition qui s'inscrit dans le programme d'amélioration du cadre de vie et de m'autoriser à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Voté à l'unanimité, merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Claudette LASSELIN: J'ai une question à propos des garages...

Christian POIRET : Excusez-moi, Madame le Maire, comme il y a eu un vote, il n'y a plus de question après. Les questions, c'est avant.

J'ai lu le compte-rendu de la dernière fois, il y avait X questions après les votes. Les questions, c'est avant, pas après le vote.

Mme LE MAIRE : Si vous voulez bien poser vos questions avant que nous ne soyons passés au vote.

Christian POIRET : Voilà, merci.

4 - Subvention à la nouvelle association « Bonne Humeur et Détente »

Mme LE MAIRE : En ce qui concerne les deux points suivants, les sujets sont ajournés. Je m'en expliquerai avec les personnes concernées, ultérieurement.

POINT AJOURNE

5 - Subvention à l'association « l'Atelier des couleurs »

POINT AJOURNE

6 - Mise en place du « coup de pouce » achat de vélos

Mme LE MAIRE : Vous avez les nouveaux documents dans la pochette verte.

Claudette LASSELIN : Je peux poser une question ?

Quel sera le montant du budget ?

Christian POIRET : Ce serait bien de présenter la délibération avant de poser la question !

On présente la délibération. Il y a des instances comme cela, un conseil municipal, où il faut apprendre un peu... On présente la délibération, ensuite il y a le débat, ensuite il y a le vote et on passe au point suivant.

Voilà !

Mme LE MAIRE : Mise en place du « coup de pouce », achat de vélos.

Dans le cadre du développement de sa politique de mobilité, la commune de Lauwin-Planque souhaite encourager la pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien des Lauwinois par le biais d'un « coup de pouce à l'achat d'un vélo ».

Cette aide financière marque l'engagement de la commune en faveur du développement sur son territoire, d'un mode de transport à la fois économique, écologique et bon pour la santé et s'inscrit résolument dans une politique de mobilité bas carbone.

Article 1 : Montant des aides

La subvention est ouverte à l'ensemble des habitants de la commune et ceci sans condition de revenus.

Elle concerne un aide à hauteur de 50 % maximum du montant TTC d'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou reconditionné, avec un plafond à 200 €.

Article 2 : Typologie de vélos concernés

Les vélos de type standards, vélos tout-terrain, vélos tout chemin, vélos pliants, vélos-cargos, de type assistance électrique, neufs ou reconditionnés, respectant la norme française NF EN 15194.

Virginie HENNING : Sont exclus du dispositif d'aides les vélos sans assistance électrique, les gyropodes et les trottinettes électriques.

Les conditions d'attribution, c'est avoir sa résidence principale à Lauwin-Planque.

L'aide est limitée à deux demandes par foyer. L'aide ne peut pas être demandée plusieurs fois pour un même foyer.

Age : à partir de 16 ans.

Il suffit de présenter une facture d'à partir du 6 avril 2023.

Le vélo devra être présenté à la mairie une fois le dossier accepté.

L'achat devra avoir été réalisé en France.

Les vélos d'occasion ou reconditionnés devront avoir été achetés dans des magasins de revente professionnels.

Le matériel financé ne pourra être revendu dans l'année suivante la demande d'aide sous peine de devoir rembourser l'aide perçue.

Demande possible jusqu'à épuisement du budget du 6 avril 2023 au 31 décembre 2023.

Mme LE MAIRE : Le montant du budget prévu à cet effet a été voté au budget et il était de 6 000 €.

Compte d'imputation n° 6574 - "subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé" chapitre 065.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Nous pouvons passer au vote ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Voté à l'unanimité, je vous remercie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7 - Jury d'Assises 2024

Mme LE MAIRE : Nous devons élire comme chaque année trois personnes pour être jurés.

Je vais demander au plus jeune, donc à Chloé et au plus âgé, Louis.

Page 140, n°6

- Mme Murielle RAVRY épouse BROUTIN

10 rue Surcouf

Page 2, n°5

- Mme Céline ALLOI épouse LEDOUX

128 rue Auguste Hennem

Page 139, n°1

- Mme Jade RAILLOT

56 rue du Marais

8 - Tribune libre « Groupe vigilance municipale »

Fabien POIRET :

Un droit d'expression du groupe majoritaire et du groupe minoritaire dans le magazine d'information municipal à la suite de la création du groupe minoritaire « Groupe vigilance municipale » au sein du conseil municipal de

Lauwin-Planque. Il est proposé de définir et de réserver un espace pour l'expression politique équitable entre les groupes. Soit en 800 signes, espaces compris, hors signature.

Le secrétaire de mairie enverra par mail à l'ensemble des conseillers la demande de texte 15 jours avant la date de bouclage du magazine. Les textes à diffuser seront à envoyer par mail au secrétaire de mairie au format informatisé avec un logiciel de traitement de texte exploitable.

Les expressions écrites seront copiées, collées, comme reçues et insérées dans le magazine municipal.

En cas de dépassement du nombre de signes, le texte sera donc amputé.

A chaque demande, il conviendra à chaque groupe, de s'entendre et de définir la personne qui transmettra les textes au secrétaire de mairie.

En cas d'absence de réception ou de l'expression des groupes à la date mentionnée, la motion « non communiqué » sera apposée dans l'espace dédié.

Le texte devra être l'expression d'une personne qui sera mentionnée.

François BONTE : L'expression d'une personne, ça veut dire quoi ?

Fabien POIRET : C'est une personne qui parle. C'est-à-dire que par exemple, pour votre groupe, c'est une personne qui relate votre groupe.

François BONTE : Le groupe est à 5, mais unitaire ?

Fabien POIRET : Votre groupe est à 5, c'est une personne qui parle.

François BONTE : Une unité

Mme LE MAIRE : Voilà, la personne qui signe parle en son nom.

Louis BENOIST : Sur le principe, on est complètement d'accord, évidemment. C'est bien de pouvoir communiquer aussi avec les habitants.

On aurait bien aimé le faire aussi sur les deux précédentes éditions, mais bon...

Fabien POIRET : Il fallait passer une délibération pour le faire. Comme dans le cadre du Conseil, nous n'avons pas de règlement du Conseil, nous sommes obligés de passer par délibération pour pouvoir le faire. C'est pour cela que la délibération vient ce soir.

Louis BENOIST : Sauf que la délibération pouvait avoir lieu précédemment.

Mme LE MAIRE : Elle n'avait pas été demandée auparavant. A partir du moment où vous nous l'avez demandée, nous l'avons mise en place.

Christian POIRET : J'ai une toute petite remarque à faire. Je pense qu'il faudrait désigner une personne dans le groupe, qui reçoit le mail. Parce qu'après, tout le monde va s'attendre et on ne sait pas qui va faire le document. Sauf erreur de ma part.

Mme LE MAIRE : Tel que c'est mentionné, c'est l'ensemble qui reçoit.

Christian POIRET : Le mail est envoyé au groupe et après, chacun peut dire qu'il ne l'a pas reçu. Il faut un référent dans le groupe qui soit en prise directe avec le Directeur Général des Services. Cela me paraît logique.

Louis BENOIST : Le signataire ne sera pas toujours le destinataire.

Christian POIRET : Non, mais qu'il y ait un responsable dans le groupe à qui on envoie le mail.

Mme LE MAIRE : Après, vous voyez entre vous.

Christian POIRET : On vous dit « pour telle date, il nous le faut » et vous, après, vous gérez en interne, vous faites votre cuisine, pour envoyer le mail.

Mme LE MAIRE : Ce n'est pas le destinataire du mail qui va faire l'article. Ça n'a rien à voir. Quand on envoie, quand vous désignez une personne, ce n'est pas cette personne-là qui va faire forcément... Vous voyez cela en interne.

Christian POIRET : Il faut que quelqu'un centralise parce que si nous envoyons aux cinq, tout le monde peut s'attendre.

Fabien POIRET : Dans la constitution du groupe vigilance, en fait, il n'y a pas de référent et en fait, la Préfecture nous demande, parce que la délibération est partie en Préfecture pour avis, que l'ensemble soit...

*Louis BENOIST : Notre demande sera que l'on envoie à chacun des membres.
Ça ira très bien comme ça. S'il y a un raté quelque part...*

Christian POIRET : Ce sera marqué « non communiqué ».

*Louis BENOIST : S'il y a un raté quelque part, que l'une des personnes qui doit le recevoir, ne le reçoit pas...
Ça peut passer dans les spams...Il y aura au moins cette possibilité-là...Que ça puisse être rattrapé par une autre personne.*

Christian POIRET : Si vous le voulez comme ça.

Mme LE MAIRE : Ça convient à tout le monde ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Voté à l'unanimité, merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9 – Tarifs sorties familiales

Mme LE MAIRE : Je vous propose de fixer les tarifs suivants pour les prochaines sorties familiales organisées par la commune.

La prochaine aura lieu à la fin du mois, le 25 juin, Harry Potter.

Nous allons fixer le prix de la sortie du samedi 9 septembre 2023, sortie libre à la mer à La Panne Un tarif unique à 10 € par personne.

Et ensuite, le vendredi 13 octobre 2023 au Casino Barrière à Lille, il s'agit d'un repas spectacle : 50 €/adulte.

Est-ce que vous avez des questions ?

François BONTE : On avait abordé le problème du coût des sorties par rapport aux bus, au dernier Conseil. J'aimerais savoir si cela a bougé par rapport aux discussions que nous avons eues.

Vous aviez dit Sonia que l'année dernière, nous n'avions pas tenu compte du coût du bus et cette année, maintenant, nous en tenons compte donc ça augmente forcément les sorties.

Mme LE MAIRE : Pour La Panne, c'est un tarif unique, le bus n'est pas pris en compte, ça avait été délibéré ensemble.

Ensuite, effectivement, il avait été convenu d'une réunion pour élaborer les tarifs. Cette réunion n'a pas eu lieu.

Ça n'a rien changé jusqu'à présent, donc effectivement, le coût est pris selon le prix du bus inclus. C'est une sortie qui coûte à la mairie 100 €, on l'a fait à 50 %, soit 50 € par adulte.

Pour l'instant nous en sommes là.

Louis BENOIST : Dans le mode de calcul précédent, c'était également bus compris ?

Mme LE MAIRE : Pour les sorties de cette année, le bus était compris.

Louis BENOIST : Je parle de l'ancienne formule.

Mme LE MAIRE : L'ancienne formule ne prenait pas en compte des sorties aussi coûteuses.

Claudette LASSELIN: Comme les gens ont des besoins, parce que ça coûte de plus en plus cher...

François BONTE : C'est un choix politique. Est-ce qu'on maintient l'augmentation...

Florence THULLIER : On va gérer le problème, sur les sorties déjà établies on va voir comment ça va se passer, si on inclut ou pas... Nous allons faire un récapitulatif de toutes les sorties que nous avons faites avec les places non vendues et nous verrons si ça vaut le coup de prendre deux bus ou pas... A la fin de l'année nous ferons un récapitulatif avec toutes les sorties de l'année.

Fabien POIRET : Juste une petite chose, la prochaine fois sur la délibération, il faudrait qu'on y appose le coût...

Mme LE MAIRE : C'est pour cela que j'ai précisé, c'est important de le savoir, noter au compte-rendu que sur les prochaines délibérations nous mettions le coût de revient pour la commune pour chaque sortie.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Voté à l'unanimité, je vous remercie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10 – Décisions directes

Mme LE MAIRE : Je vous informe des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vertu de la délégation qui m'a été donnée par délibération en date du 22 février 2022 ».

Décision directe n°2023-05 en date du 26 avril 2023 :

Tarif sortie enfants du 27 mai 2023 RC LENS/AJACCIO

Nous avons choisi ensemble une sortie à 10 € par enfant. Sortie qui a extrêmement bien marché, très beau match, nous n'avons eu que des retours positifs et Lens a gagné !

Deuxième décision directe n°2023-06 en date du 15 mai 2023 :

Tarif sortie familiale du 25 juin 2023 à Paris : France miniature & Exposition Harry Potter.

Il avait été convenu 25 € par enfant et 40 € par adulte.

Je tiens à préciser d'ailleurs que ce n'étaient pas les tarifs normalement prévus, nous avons revu à la baisse les tarifs en Bureau.

11 – Questions diverses

Mme LE MAIRE : Je n'ai pas de question diverse.

François BONTE : J'en ai, deux.

Sur la subvention pour l'Ukraine, j'avais proposé 100 000 €, c'est un chiffre qui peut paraître énorme, important. Mais il faut savoir que nous avons tous voté, il y a deux ans, des jeux derrière la salle de sport, dont un jeu coûte 86 000 € HT, non monté, sans le sol.

Donc, je pense que nous sommes un peu dans la plaque, c'est pour cela que j'ai mis 100 000, c'était un peu en comparaison à cela.

On paye un jeu 100 000 € pour les enfants de Lauwin-Planque, je pense qu'on peut mettre 100 000 pour acheter des groupes électrogènes, pour les Ukrainiens. C'est ma première proposition.

Christian POIRET : Moi, je veux bien répondre, Madame le Maire. Je voudrais simplement dire que dans ce Conseil Municipal, on a des problèmes de riches. Quand on peut mettre 100 000 € à l'Ukraine, alors que le gouvernement français fait ce qu'il faut, envoie des armes, il y a de la diplomatie. Aller mettre 100 000 € et envoyer des choses sans savoir si elles vont arriver chez les Ukrainiens ou si elles vont arriver chez les Russes, je pense que de temps en temps, il faut réfléchir un peu.

Je pense que personne dans les collectivités, aujourd'hui, n'a voté de telles sommes et même pas de somme du tout.

Je vais prendre le cas de Douaisis Agglo. Il n'y a pas un euro qui a été voté, avec un budget de plusieurs centaines de millions d'euros.

Le Département du Nord, avec 3,8 milliards de budget, n'a pas voté un euro.

C'est une question pour moi, démagogique au possible, et je retiens mes mots, de dire on envoie 100 000 €, cela veut dire vraiment qu'il y a un fric pas possible dans cette collectivité. Et nos enfants n'ont besoin de rien, nos personnes âgées n'ont besoin de rien...

Ça me paraît tellement démago... Je le dis, j'ai le droit d'affirmer ma position. Je vais aller jusqu'au bout.

Moi, je considère que c'est complètement démago et nous n'avons pas à aller sur ce genre de chose.

Et je l'assume complètement.

Fabien POIRET : Je voudrais juste compléter...

J'ai eu une occasion de rencontrer le maire d'une commune d'Ukraine à Hénin-Beaumont, quand il est venu pour le salon de la polonité qui a eu lieu, il n'y a pas très longtemps.

La personne qui organise ce salon est un exposant du marché de Noël, qui m'avait invité et j'ai eu l'occasion de rencontrer ce monsieur. Je lui ai évoqué la volonté de lui verser une subvention à titre personnel, directement,

pour savoir où ça va. Je me suis dit, si j'aide la Croix Rouge ou autre, je n'ai pas envie de payer des permanents, je veux payer pour que ça aille directement aux Ukrainiens.

Son retour a été simple. Il m'a dit « ne versez surtout pas d'argent ».

Il m'a dit, aujourd'hui, il y a tellement de corruption dans ce pays, il m'a dit « c'est la guerre ». Il m'a dit, vous Français, vous ne pouvez pas imaginer ce qu'est la guerre. Il espérait qu'on ne le vive jamais, mais il m'a dit des mots et des choses qui sont des plus poignantes. Et donc, aujourd'hui, par rapport à ça, depuis, j'ai réfléchi et je pense qu'envoyer 100 000 € comme il est proposé, c'est envoyer 100 000 € à la Russie. C'est là où je ne suis pas d'accord.

Louis BENOIST : A titre personnel, comme d'autres, j'ai fait un versement, je n'ai aucun regret et je suis bien content d'avoir fait preuve de solidarité. Evidemment, on croise les doigts pour être certain que ça profite à ceux qui en ont besoin. Au niveau de la commune, du Conseil municipal, on avait voté le principe d'une subvention versée à l'Ukraine par solidarité. Je pense que ce serait bien de le faire avec des sommes qui vous paraissent plus raisonnables et de dire quel montant.

Fabien POIRET : Moi, c'est juste aujourd'hui de savoir quelle filière on utilise. Je souhaite verser pour l'Ukraine, je ne souhaite pas verser pour ... Si tu veux, si je verse aujourd'hui à la Croix Rouge, je ne veux pas payer un permanent.

Louis BENOIST : Si tu pars du principe que l'on n'est sûr de rien, on ne fait pas.

Je pense quand même qu'il faut être solidaire et essayer de faire quelque chose. Être très vigilant sur l'utilisation qui peut être faite de ces sommes-là.

Fabien POIRET : Je pense qu'aujourd'hui, un pays en guerre, ça nous dépasse, nous, simples Français et qu'aujourd'hui c'est à l'Etat de gérer. Aujourd'hui, la diplomatie qui est entreprise par l'Etat, d'aider le peuple Ukrainien, je pense qu'il fait le job et à la limite c'est peut-être d'inciter l'Etat à les accompagner encore plus.

C'est un problème d'Etat aujourd'hui, plus un problème de chez nous.

Autant je veux bien aider un séisme quelque part, donner quelque chose parce que là ce n'est pas un problème géopolitique, on en a parlé et on a même voté un fonds de soutien sur la Turquie ou autre. Mais là, aujourd'hui, on parle de la guerre.

Christian POIRET : Nationalement, on apporte des financements énormes à l'Ukraine. Ça vient d'où ? Ça vient des impôts, ça vient bien de nous donc laissons faire le gouvernement. Qu'il livre le maximum de chars, de missiles et autres à l'Ukraine, ça me paraît évident. Notre contribution est énorme, en milliards.

Fabien POIRET : Il faut soutenir cette force.

François BONTE : Ça me paraît évident qu'il ne faut pas envoyer 100 000 € à l'Ukraine, comme ça en chèque ou en liquide, comme on veut. Il faut les transformer en matériel.

Il y en a qui le font, désolé. Ce sont des groupes électrogènes...

Christian POIRET : Est-ce que tu es prêt à y aller ?

François BONTE : Oui. Exactement.

Mme LE MAIRE : Je te rappelle que nous sommes un village quand même...

François BONTE : Donc, ce n'est absolument pas démago. Il n'y a absolument pas de démagogie dans ma proposition. C'est ce que je pense réellement et ce que l'on peut faire.

Christian POIRET : Mais on ne fera pas.

Christian POIRET : Mais je sais.

Louis BENOIST : C'est trop facile de dire on ne fait rien.

Mme LE MAIRE : Ce n'est pas que l'on ne fait rien...

Il y avait une deuxième question ?

François BONTE : Je reviens aussi à ma ligne sociale, je suis assez accroché à certaines choses.

Christian POIRET : Depuis quelque temps !

François BONTE : Depuis le 22.02.22

Donc, j'aimerais renforcer le CCAS au niveau financier. C'est-à-dire que toute la partie sociale serait gérée par le CCAS. Actuellement, il y a 40 000 € sur le CCAS. On fait quoi ? On fait le repas des anciens, le colis des anciens et la sortie des anciens.

Mme LE MAIRE : On fait un peu plus de choses quand même avec l'argent du CCAS.

François BONTE : Je n'ai pas fini, mais le gros, quand même, c'est ça.

Donc, si on renforçait le financement du CCAS, on pourrait traiter peut-être plus de dossiers avec une partie d'élus, puisque le CCAS ce sont les élus, mais c'est aussi une partie des habitants de Lauwin-Planque. Donc, ça serait quelque chose de plus mélangé. Je pense que ce serait bien. C'est une proposition que je fais. Je ne mets pas de somme. J'avais pensé à une somme, mais je ne vais pas la donner parce que vous allez hurler. Donc, je vais y aller en douceur.

Christian POIRET : Pour le CCAS, pour l'avoir vécu, il y a des bons d'achat. Quand les gens sont en difficulté, ils viennent, ce n'est pas d'aujourd'hui.

Mme LE MAIRE : Il y a les aides exceptionnelles, les prêts d'honneur, plein de choses.

François BONTE : Je sais bien, on peut peut-être grossir le budget. Je ne connais pas le budget du CCAS.

Mme LE MAIRE : On répond à toutes les demandes.

François BONTE : Mais on n'en sait rien. Il n'y a pas de budget global et ça, ça me paraît essentiel qu'il y en ait un.

Virginie HENNING : Si, il y a un budget global.

François BONTE : On le programme en début d'année. Il serait bien de dire, voilà, le CCAS c'est 60 000, 100 000, je n'en sais rien, n'importe quoi. Et avec ça, on peut travailler sur Lauwin-Planque au niveau du social. On a le budget.

Virginie HENNING : Le budget du CCAS, tu l'as voté lors du budget. Tu as pu constater puisque tu as comparé par rapport à l'année précédente, qu'il a plutôt augmenté...

Louis BENOIST : Tu veux dire que l'aide vélo pourrait être intégrée dans l'activité du CCAS ?

Christian POIRET : Je vous en prie, ne mélangez pas le CCAS et la mairie, s'il vous plaît. Ce sont deux budgets différents.

François BONTE : Je sais bien.

Christian POIRET : Les vélos, ça ne peut pas rentrer dans le CCAS. Ce ne sont pas les personnes qui sont au CCAS qui vont acheter des vélos électriques.

François BONTE : Je suis d'accord.

Christian POIRET : Il ne faut pas mélanger tout, vous êtes en train de tout mélanger.

François BONTE : Non, non, non, je ne mélange pas. Je me suis laissé emporter !

Christian POIRET : Tu t'es laissé emporter ! Ressaisis-toi !

François BONTE : Je suis très bien assis sur ma chaise !

Virginie HENNING : Pour continuer, le budget au niveau des affaires sociales de la mairie permet de répondre aux demandes. On passe par le CCAS pour les bons d'achat parce que c'est dans la procédure, mais après, il y a des aides différentes qui peuvent être sollicitées par les gens et là c'est la mairie. Quel intérêt social, pour en avoir discuté pas mal de fois avec toi sur ce sujet, de quelque chose qui n'est pas non plus besoin de tergiversée, à cinquante mille personnes ? On ne va pas réunir le CCAS à chaque fois que quelqu'un me dit « je ne peux pas manger, je n'arrive pas à payer ma facture ». Voilà, c'est une question ...

François BONTE : Ça éviterait ...

Virginie HENNING : Ça n'éviterait rien du tout...

François BONTE : Ça permet de centraliser, ça fait partie d'un bloc. Tu vois avec le Président du CCAS, ça permet de centraliser.

Christian POIRET : Le budget du CCAS est ouvert. Malheureusement, ce ne sont pas obligatoirement les personnes, pour l'avoir vécu, qui sont dans le besoin, qui viennent demander quelque chose. Donc, si ces personnes-là vous les connaissez, dites-leur de venir voir Virginie, voir Sonia et on verra ce que l'on peut faire pour elles. C'est ça le message à passer. Que ces personnes viennent. Déjà, allez chercher les personnes. Il y a eu des difficultés d'emplois, rien ne rentrait, la maladie... et il y en a qui ne veulent absolument pas. Donc, laissons-les venir. Et c'est bien, c'est enregistré. Donc, chacun sera dans le rapport.

Que les gens viennent, prennent rendez-vous, il y aura un jugement de possibilité budgétaire, il n'y a pas de souci. Mais il faut qu'il y ait un besoin. Mettre un chiffre, sans besoin, moi j'appelle ça simplement de la visibilité, de la com et de la politique.

François BONTE : Non pas forcément.

Christian POIRET : Aujourd'hui, on n'utilise pas la totalité du budget du CCAS. Si vous voulez mettre 100 000 dans le CCAS, aucun souci, on va mettre 100 000. Mais l'année d'après, on ne mettra rien parce qu'on n'aura pas mangé les 100 000. Qu'est-ce qu'on aura de plus ?

François BONTE : Ça centralise.

Christian POIRET : Alors que demain, s'il faut mettre de l'argent, il suffit de faire une décision modificative et on met de l'argent. Je ne vois pas...

François BONTE : Je sais bien, ça donne des orientations.

Christian POIRET : Mais non, c'est de l'affichage. Tu fais du social. Le groupe vigilance « on demande de faire du social à Lauwin-Planque ». C'est ça votre message. Votre message est exactement celui-là « nous, on fait du social ». Si, exactement le message que vous faites passer. Sur l'Ukraine, c'est le message que vous faites passer « nous, on veut donner de l'argent à l'Ukraine, mais les vilains de la majorité, ils ne veulent pas ». Attendez, c'est un jeu politique.

François BONTE : Je n'ai jamais dit que vous étiez des vilains.

Christian POIRET : Attendez, c'est un jeu politique et ça se respecte.

François BONTE : C'est ce que je pense réellement.

Claudette LASSELIN : Il y a un monsieur qui dort dans sa voiture au parc ; ça fait des mois et des mois qu'il est là.

Christian POIRET : Est-ce que tu lui as tendu la main, est-ce que tu lui as proposé de venir au CCAS ? Est-ce qu'il est venu ?

Claudette LASSELIN : Les gens l'on vu...

Christian POIRET : Non, mais toi, toi ?

Claudette LASSELIN : Oui, je lui ai dit.

Christian POIRET : Tu lui as dit ou tu l'as pris par la main et tu l'amènes...

Mme LE MAIRE : Ça ne m'a pas été signalé, je ne suis pas au courant.

Claudette LASSELIN : Si parce que les ouvriers le connaissent.

Mme LE MAIRE : Je ne suis pas au courant, je t'assure que je ne suis pas au courant.

Christian POIRET : Je vais jusqu'au bout de la démarche. Est-ce que ...

Claudette LASSELIN : Pourquoi je vais lui tenir la main ?

Christian POIRET : Pour lui proposer de venir rencontre l'adjointe et s'il faut payer des chambres d'hôtel, nous sommes capables de payer des chambres d'hôtel, nous l'avons déjà fait, pour des personnes ayant connu des incendies ou autre...

Claudette LASSELIN : C'est ce que je lui ai dit.

Christian POIRET : C'est bien de dire, mais je pense que ...

Mme LE MAIRE : Virginie, tu n'es pas au courant non plus ?

Virginie HENNING : Non.

Christian POIRET : Le CCAS est imbriqué dans la municipalité puisque Sonia est Présidente du CCAS.

Il y a plusieurs élus au CCAS, ils sont tous là les élus ! donc, c'est tout, c'est une question, ne faites pas d'accrochage social.

Abdalah MOHAMMED : Ce Monsieur je le connais, je vais te dire pourquoi. Parce que tous les jours je lui ramène à manger, tous les jours. Il n'y a pas un jour, si je ne suis pas là, c'est Jennifer qui va lui donner à manger. Tous les jours depuis longtemps. Je lui donne des couvertures pour l'hiver. Je lui ai demandé, il ne veut pas... I n'est pas Lauvinois, il dépend du CCAS de Douai où il va à des rendez-vous, mais il n'a peut-être pas envie lui, de s'installer ... Il ne veut pas s'installer. Je lui ai déjà proposé, je lui ai déjà demandé ce qu'il voulait faire.

François BONTE : Il y a des communes qui vont beaucoup plus loin.

Christian POIRET : Il y en a beaucoup qui se servent du social pour faire de la politique.

Dominique LAGANA : Permettez-moi d'intervenir, juste une anecdote. Qui de mieux placée, qui travaille en caisse d'allocation familiale ? Moi !
on ne peut pas se refaire.

Une anecdote toute simple. Sur le parking de Carrefour, vous pouvez entendre ou voir, souvent, des gens qui demandent, qui mendient.

Une dame, 45 ans, elle arrive, je mettais mes courses dans le coffre, elle me dit « Madame, vous n'auriez pas une pièce ou quelque chose ? ».

Donc, je lui ai dit « écoutez, Madame, pourquoi vous en êtes arrivée là, qu'est-ce qui s'est passé ? ».

« Mon RSA a été interrompu ».

« Donnez-moi votre numéro de téléphone, donnez-moi votre numéro d'allocataire ».

Je l'ai rappelé, rupture dans le dossier, le droit a été relancé. Voilà. Quand on veut s'investir, il y a une volonté de ne pas tendre la main simplement comme ça de loin. Ce sont les actes, les paroles.

Claudette LASSELIN : Parce que tu travailles là !

Dominique LAGANA : Non, je suis en ressources humaines. Mais quand on veut, on peut avoir les contacts.

François BONTE : Si tu veux, mon discours c'est une répartition honorable. Quand on fait des bâtiments magnifiques et on a raison de les faire, il y a de l'argent à Lauwin-Planque, on ne va pas s'en cacher et c'est très bien.

Christian POIRET : Et cet argent est bien utilisé.

François BONTE : Je n'ai jamais dit le contraire, mais on peut aussi bien l'utiliser de l'autre côté.

Christian POIRET : Et on reçoit encore des recettes supplémentaires. Vous allez avoir des rôles supplémentaires.

François BONTE : C'est bien pour cela qu'il faut se poser la question de la redistribution et mon esprit c'est ça, pas autre chose. Ce n'est pas de dire on ne va faire que du social, que du social, ça, c'est zéro. Il faut bien

redistribuer. C'est une histoire d'élus, une histoire d'augmenter éventuellement les produits CCAS, une petite bricole pour l'Ukraine... Voilà, c'est cela l'esprit dans lequel je pose les questions.
C'est bien qu'il y ait un débat.

Christian POIRET : Le débat est intéressant.

Sachez quand même que quand une personne demande l'APA, dans cette commune, sous 8 jours, elle a la visite.
Ok ?

C'est en direct dans la boîte aux lettres du Président du Département et qui gère alors qu'il faut trois mois pour avoir une personne qui vienne faire le diagnostic pour l'APA. Donc, du social, on en fait.

François BONTE : Est-ce que j'ai dit que nous n'en faisons pas ?
Je trouve qu'on n'en fait pas assez par rapport au volume.

Mme LE MAIRE : Parce qu'on ne l'affiche pas. Je ne pense pas qu'on n'en fait pas assez.

Christian POIRET : On va peut-être l'afficher un peu plus, c'est bien, ça nous permet de le dire.

François BONTE : Mes propositions pourraient être affichées aussi !

Christian POIRET : Mais voilà, c'est bien.

Mme LE MAIRE : Est-ce qu'il y a d'autres questions diverses ?

Fabien POIRET : Excusez-moi, par rapport à ce que vous évoquez, si on peut éviter d'afficher l'aspect social parce qu'on voudrait juste permettre aux gens de venir vous voir. Je voudrais juste préciser que les gens qui viennent vous voir n'ont pas forcément envie de faire la une du magazine communal.
Le fait que ça soit précisé dans le compte rendu...

Virginie HENNING : Je vais continuer en toute discrétion.

Louis BENOIST : On parlait du CCAS, est ce qu'il est possible de faire un point sur la vente des garages au CCAS ? Apparemment il y a deux garages qui étaient à vendre. Un a été vendu. Où en sommes-nous pour le second ?

Mme LE MAIRE : Nous ne sommes pas en commission CCAS donc je ne peux pas répondre pour le CCAS.

Christian POIRET : Je trouve que c'est une très, très bonne réponse.
Vous voulez parler du CCAS au Conseil Municipal ? Jamais dans une commune on ne fait ça.
Ne mélangez pas tout.

François BONTE : Je n'ai rien mélangé du tout.

Christian POIRET : Ce sont des garages qui appartiennent au CCAS. Où nous en sommes de la vente des garages ?

Christine LUCIDARME : Peut-être qu'à la prochaine commission, on pourra le demander.

Christian POIRET : Bien sûr et elle aura tous les éléments. Ce n'est pas un sujet ça.

Louis BENOIST : Ce n'est pas un sujet d'ici.

Mme LE MAIRE : Je peux clore le Conseil ?

Christian POIRET : J'ai une petite déclaration à faire.

Madame le Maire, je voudrais simplement dire, je l'ai dit depuis quelques mois, depuis ton élection, qu'il y avait une opposition.

On m'a dit pendant des mois et des mois « il n'y a pas d'opposition à Lauwin-Planque ».

Ce soir, nous faisons le constat qu'il y a une opposition à Lauwin-Planque et qui est même un peu plus grande que ce que nous pouvions imaginer.

Donc, je voulais simplement vous lire, on en fait le constat et maintenant vous êtes véritablement une opposition. Ne nous dites pas que vous nous avez menti pendant des mois et des mois pour dire « on est là pour aider, on est là pour être vigilants, on est là pour faire attention, on est là pour être force de propositions ». Non. Attendez, je finis, je termine mon intervention.

J'ai bien dit que je voulais faire une déclaration. Ok. Donc, si vous avez la parole, vous la prendrez après. Donc, on voit bien, qu'aujourd'hui, dans cette commune et c'est regrettable, 1 650 habitants. Des personnes, pendant 25 ans, dans la majorité, ont tous voté et je prends la parole volontairement parce que pendant 25 ans, dire « tout va bien », on fait du développement économique, on fait rentrer de l'argent dans la collectivité, on baisse les impôts de 25 %, on fait une salle de sport, on fait un restaurant scolaire, on fait plein de choses. Et aujourd'hui, venir nous dire « on est vigilant, on va regarder... ». Attendez, ça, c'est de l'opposition politique pure.

Donc, je voulais vraiment le dire ce soir. Au moins, c'est au compte-rendu. C'est très clair. Mais maintenant, vous êtes dans l'opposition, nous sommes dans la majorité.

Claudette LASSELIN : Vous n'avez pas arrêté de nous dire que nous étions dans l'opposition.

Christian POIRET : Vous êtes dans l'opposition, nous sommes dans la majorité.

François BONTE : Une petite remarque quand même. Nous sommes dans l'opposition à partir de 9h15 aujourd'hui...

Christian POIRET : Vous avez commencé à 19 h, en faisant une liste, en disant liste d'opposition. Attendez, c'est vous qui l'avez dit. Vous êtes magnifiques.

François BONTE : A partir de 19 h si tu veux. Alors pourquoi est-ce qu'on est dans l'opposition à partir de 19 h, avant on n'y était pas ?

Pourquoi, quand vous avez choisi les délégués pour les sénateurs, nous n'avons pas été conviés à cette réunion ? On aurait dû l'être.

Christian POIRET : Nous savons que vous êtes dans l'opposition. Arrêtez de jouer.

François BONTE : Je ne joue pas, on n'a pas été convié.

Christian POIRET : Maintenant ce soir... le vote sénatorial a été d'une clarté énorme et je vais vous dire, j'en suis très content. Je vais quitter cette salle en étant très content. De savoir sur qui je peux compter, avec Sonia, et sur qui je ne peux pas compter. Parce que je vous l'ai toujours dit, Lauwin-Planque, même si je ne suis plus maire, sera toujours dans mon esprit et je ferai le maximum pour Lauwin-Planque. Je l'ai toujours dit et je suis là pour aider Sonia et je l'assume complètement, parce que j'ai d'autres responsabilités, qui permettent également à la commune d'avoir des recettes supplémentaires. J'ai décidé au Département de proposer dans la session plénière de lundi prochain, pas lundi ci, lundi d'après, 414 942 € du Département, pour la commune. C'est-à-dire que tous les dossiers déposés sont subventionnés dont l'ADVB avec les 5 % supplémentaires sur le Nord Durable, les couches de roulement et également au niveau du gaz, les remplacements de chaudières. 414 942 €. Voilà.

Mme le MAIRE : Merci beaucoup.

Christian POIRET : Je voulais le dire parce qu'on ne peut pas dire d'avoir géré une commune pendant 27 ans et voir qu'on joue petit bras, qu'on essaie d'embêter le monde alors qu'il y a des habitants autour qui ont des besoins.

Alors, qu'on ne me parle pas de social. Moi, j'ai un objectif, dans Lauwin-Planque, c'est de faire rentrer le maximum d'argent pour qu'il soit bien utilisé par la majorité du Conseil Municipal. Sonia, c'est mon objectif.

Il y aura des rôles supplémentaires au niveau du parc d'activité, qu'on ne serait jamais allé chercher si on ne suivait pas les modèles par comparaison. Si on ne suivait pas les impôts qui ont été payés en foncier bâti il y a quelques années et qui sont payés aujourd'hui. Il y a des baisses qui ne s'expliquent pas. On a récupéré 75 000 €.

Ne vous embêtez pas, on récupère ce qu'il faut, il n'y a pas de souci. On fait le job pour les habitants de Lauwin-Planque.

François BONTE : Est-ce qu'on a dit que le job était mal fait ? Jamais !

Christian POIRET : Vous n'avez pas voté le budget !

Je vais aller jusqu'au bout, Madame le Maire, si vous le permettez. J'ai lu « note et gravité du rapport de la dernière fois ». J'ai trouvé que c'était très long. J'ai passé beaucoup de temps, un soir, très tard. Jusqu'à une heure et demie du matin, j'ai lu la totalité et quand j'entends la proposition de baisser les impôts, alors qu'on va baisser les impôts aux entreprises qui gagnent des millions, comme Amazon. Parce que ce sont eux qui payent, ce ne sont pas les habitants. On a baissé de 25 %. Tout vient de là-bas.

C'est une faute stratégique de dire on baisse, à Lauwin-Planque il ne faut surtout pas bouger les impôts...

François BONTE : On l'a toujours dit.

Christian POIRET : C'est dans le rapport de la dernière fois.

François BONTE : Quelquefois il y a une parole qui sort, comme de toi, comme de moi, comme tout le monde. Tu mélanges tout là.

Christian POIRET : Regardez !

François BONTE : Je le sais, je l'ai entendu comme toi, je l'ai lu comme toi.

Christian POIRET : Bin alors, c'est vrai ou ce n'est pas vrai. Est-ce que vous l'avez demandé votre groupe ou pas ?

François BONTE : C'était la position d'une personne. Ça peut arriver. Comme les 100 000, c'est ma proposition.

Louis BENOIST : C'est celui qui a parlé à ce moment-là.

*Christian POIRET : Vous n'êtes pas solidaires entre vous ?
On ne lance pas des choses comme ça, je suis obligé de vous dire ce que je pense.*

Claudette LASSELIN : Christian, dès le début tu nous as mis de côté. Dès le début

Christian POIRET : Merci de m'avoir permis de dire ce que je pensais Sonia.

François BONTE : Ça devient n'importe quoi, je m'en vais, je quitte la salle. Je ne démissionne pas, je m'en vais.

Christian POIRET : Je sais, j'ai bien compris.

François BONTE : Là, on dit n'importe quoi.

Mme LE MAIRE : Donc c'est bon, je peux clôturer le Conseil pour aujourd'hui.

Louis BENOIST : Est-ce qu'on peut encore poser une question ?

Christian POIRET : Il est clôturé. C'est tout. On a quand même un peu de métier, il est clôturé, légalement. Vous viendrez le coup prochain.

*Mme LE MAIRE : Est-ce qu'au niveau des habitants, vous avez des questions à poser ?
Je suis obligée de le demander.*

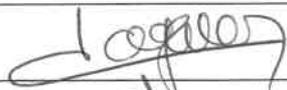
Christian POIRET : C'est bien, tu as fermé le Conseil.

Fin du Conseil municipal à 21h09

Liste des délibérations :

DCM 2023-22	Acquisition de 26 garages rue Marie Curie appartenant aux consorts PROBOLA
DCM 2023-23	Acquisition d'une parcelle A n° 501p appartenant à M. Jean-Pierre DATHIS, Chemin d'en Haut
DCM 2023-24	Tarifs sorties familiales
DCM 2023-25	Droit d'expression du groupe majoritaire et du groupe minoritaire dans le magazine d'information municipal
DCM 2023-26	Coup de Pouce vélo

Liste des membres du Conseil Municipal :

VALLET	Sonia	
POIRET	Fabien	
THULLIER	Florence	
MOHAMMED	Abdallah	
HENNING	Virginie	
HALUT	Xavier	
BARELLE	Bernard	
BENOIST	Louis	
BONTE	François	
LASSELIN	Claudette	
POIRET	Christian	
LUCIDARME	Christine	
MILCENT VION	Catherine	
DERON	Fabrice	
LAGANA	Dominique	
BOITEL	Bruno	
TAILLART	Chloé	